



FR

CONSEIL DE DIRECTION
105^{ème} session
Rome, 20 - 23 mai 2025

UNIDROIT 2025
C.D. (105) 22
Original: anglais
avril 2025

Point n° 9 de l'ordre du jour: État de mise en œuvre et stratégie de promotion des instruments d'UNIDROIT

d) Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et Guide pour l'incorporation

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour de l'état d'avancement de la Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et des activités de promotion pertinentes d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note de la mise à jour sur l'état d'avancement et les activités de promotion</i>
<i>Mandat</i>	<i>Programmes de travail 2020-2022 et 2023-2025</i>
<i>Degré de priorité</i>	<i>Élevé</i>
<i>Documents connexes</i>	<u>UNIDROIT 2020 – C.D. (99) A.8</u> ; <u>UNIDROIT 2020 – C.D. (99) A.2</u> ; <u>UNIDROIT 2021 – A.G. (79) 10</u> ; <u>UNIDROIT 2021 – C.D. (100) B.24</u> ; <u>UNIDROIT 2022 – C.D. (101) 8</u> ; <u>UNIDROIT 2022 – C.D. (101) 21</u> ; <u>UNIDROIT 2022 – A.G. (81) 9</u> ; <u>UNIDROIT 2023 – C.D. (102) 4</u> ; <u>UNIDROIT 2023 – C.D. (102) 25</u> ; <u>UNIDROIT 2024 – C.D. (104) 19</u>

I. HISTORIQUE ET ÉTAT

1. Lors de sa 99^{ème} session en avril/mai 2020, le Conseil de Direction a décidé de recommander à l'Assemblée Générale d'inclure l'élaboration, conjointement avec la CNUDCI, d'une Loi type sur les récépissés d'entrepôt comme nouveau projet hautement prioritaire dans le Programme de travail 2020-2022 ([UNIDROIT 2020 – C.D. \(99\) A.8](#)). La Commission de la CNUDCI a approuvé le projet lors de sa 53^{ème} session en septembre 2020 ([UN Doc. A/75/17](#)), suivie par l'Assemblée Générale d'UNIDROIT lors de sa 79^{ème} session en décembre 2020 ([UNIDROIT 2021 – A.G. \(79\) 10](#)).

2. En étroite collaboration avec le Secrétariat de la CNUDCI, un Groupe de travail d'UNIDROIT a préparé le projet de Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt au cours de six sessions du Groupe de travail entre décembre 2020 et avril 2023, suivi par des négociations intergouvernementales du projet au sein du Groupe de travail I de la CNUDCI qui s'est réuni deux

fois entre 2023 et 2024. La Loi type CNUDCI/UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation ont été approuvés par le Conseil de Direction d'UNIDROIT lors de sa 103^{ème} session en mai 2024 ([UNIDROIT 2024 – C.D. \(103\) 30](#)) et par la Commission de la CNUDCI lors de sa 57^{ème} session en juin/juillet 2024 ([UN Doc. A/79/17](#)).

3. Le 4 décembre 2024, l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa 47^{ème} séance plénière, a adopté une Résolution exprimant sa satisfaction à l'égard de la Loi type et priant le Secrétaire général des Nations Unies de publier la Loi type et le Guide pour son incorporation dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, et de les diffuser largement auprès des gouvernements et des organismes intéressés. En outre, l'Assemblée générale a recommandé à tous les États de tenir compte de la Loi type au moment d'élaborer ou de réviser leur législation sur les récépissés d'entrepôt, et a invité les États ayant utilisé la Loi type à en informer la Commission ([Résolution AGNU A/RES/79/118](#)).

4. L'objectif de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt est d'aider les États à envisager et à adopter une loi moderne sur les récépissés d'entrepôt qui permette l'émission et le transfert de récépissés électroniques et papier. La Loi type devrait être particulièrement utile aux États qui ne disposent pas encore de loi sur les récépissés d'entrepôt, ainsi qu'aux États souhaitant moderniser leur cadre juridique existant, par exemple pour permettre l'utilisation des récépissés d'entrepôt électroniques. La Loi type est accompagnée d'un Guide pour l'incorporation destiné à aider les États à incorporer ses dispositions en droit interne et à fournir des orientations aux autres utilisateurs de la Loi. Le Guide contient un commentaire article par article de la Loi type ainsi que des orientations pour l'élaboration de modalités d'exécution et de législations complémentaires qui pourraient être nécessaires pour mettre en œuvre la Loi au niveau national.

5. Conformément à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation sont actuellement traduits de l'anglais dans d'autres langues des Nations Unies, puis ils seront disponibles dans les six langues officielles: l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe.

6. Le lancement officiel de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation (en langue anglaise) conjointement par UNIDROIT et la CNUDCI est prévu pour le 23 mai 2025 comme événement parallèle à la 105^{ème} session du Conseil de Direction au siège de l'Institut. Tous les membres du Conseil de Direction sont invités à se joindre à la célébration du lancement de cet instrument conjoint.

7. Suite au lancement de la Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation, les Secrétariats d'UNIDROIT et de la CNUDCI envisagent des activités conjointes de diffusion. Le Secrétariat de l'Institut est également en contact avec les experts associés et les organisations ayant participé au Groupe de travail d'UNIDROIT sur la Loi type concernant des activités potentielles de promotion. Tous les membres du Conseil de Direction sont invités à prendre contact avec le Secrétariat s'ils sont intéressés par des activités de promotion et de diffusion de la part de leur Gouvernement, du monde universitaire ou de l'industrie.

II. MISE A JOUR DES ACTIVITES DE PROMOTION

8. Afin de mieux faire connaître la Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation et les avantages potentiels de son utilisation pour la réforme législative, le Secrétariat s'appuie sur les experts et les organisations partenaires ayant contribué à l'élaboration de la Loi type, ses Correspondants et les membres du Conseil de Direction, ainsi que sur d'autres experts et organisations actifs dans ce domaine. Les exemples suivants illustrent des initiatives parrainées conjointement par UNIDROIT et/ou impliquant la participation de son Secrétariat qui ont présenté la

Loi type sur les récépissés d'entrepôt et son Guide pour l'incorporation depuis la 103^{ème} session du Conseil de Direction (8-10 mai 2024):

- le 21 juin 2024, M. José Angelo Estrella Faria, alors Chef du Service juridique de la CNUDCI, a présenté la Loi type à des experts juridiques africains lors d'une session dédiée dans le cadre du Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement;
- le 11 juillet 2024, Mme Philine Wehling, Fonctionnaire d'UNIDROIT, a présenté la Loi type à des étudiants dans le cadre de leur Master en droit des affaires internationales à l'Université Sapienza de Rome, Italie;
- les 21 et 22 août 2024, UNIDROIT a participé à la deuxième session annuelle du Comité économique de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à Lima, Pérou. M. William Brydie-Watson, Fonctionnaire senior, a présenté la Loi type ainsi que d'autres instruments pertinents d'UNIDROIT dans le cadre d'un dialogue politique sur "La réforme du financement garanti pour la sécurité alimentaire". En guise de suivi, l'APEC a approuvé l'organisation d'un atelier en 2025 afin de permettre aux économies membres de l'APEC de bénéficier d'une assistance technique et d'un soutien au renforcement des capacités pour les aider à mettre en œuvre les instruments d'UNIDROIT;
- le 10 novembre 2024, UNIDROIT a organisé un symposium sur la législation relative aux récépissés d'entrepôt à Shanghai, République populaire de Chine, en collaboration avec le *National Warehouse Receipt Registration Center for Bulk Commodities* et la Commission d'arbitrage pour l'économie et le commerce international de Shanghai (SHIAC). Le symposium visait à relever les défis du marché chinois des marchandises en vrac et a réuni des experts juridiques, des chefs d'entreprise et des décideurs politiques, tous axés sur la législation relative aux récépissés d'entrepôt;
- les 19 et 20 novembre 2024, la Loi type sur les récépissés d'entrepôt a été discutée avec d'autres instruments d'UNIDROIT lors de la septième conférence organisée par le Réseau conjoint à Istanbul, Türkiye, accueillie par l'Association turque des institutions financières et organisée par l'Institut de droit international (ILI);
- les 20 et 21 février 2025, la Professeure Dora Neo, membre du Groupe de travail sur la Loi type, a présenté la Loi type lors du colloque organisé par la CNUDCI à New York sur le thème "Naviguer dans la nouvelle ère de la finance numérique".

III. ACTION DEMANDEE

9. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de la mise à jour sur l'état d'avancement et les activités de promotion.*